

Nombre de conseillers

En exercice : **27**

Présents : **19**

Absents : **8**

- dont suppléé : **1**

- dont représentés : **5**

Votants : **25**

- dont « pour » : **25**

- dont « contre » : **0**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 février 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ANDRE Michèle, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, BEHETS Jan, MASSE Roger (*arrivé à la question n°18*), TRON Jean-Michel, NICOLAS Yves et BULTEL Jean Pierre.

EXCUSES : Mme LAE ESMENJAUD Marie Hélène ayant donné pouvoir à Mme ANDRE Michèle, Mme ALLEMANDI Florence, MM BAGUE Patrice ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, M. FRELASTRE Jean Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, M. BOUVET Patrice ayant donné pouvoir à M. BEHETS Jan et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2019/29

OBJET : PROGRAMME DE MAINTENANCE (P.D.M) DES SENTIERS DE RANDONNEE INSCRITS AU PDIPR – DEMANDE DE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AUPRES DU DEPARTEMENT POUR L'ANNEE 2019.

Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT qu'il appartient à la CCVUSP de réaliser en maîtrise d'ouvrage directe les travaux d'entretien des sentiers de randonnée inscrits au PDIPR, incluant les itinéraires VTT (hors-pistes de descente de Pra loup) ;

CONSIDERANT que ces travaux peuvent être financés à hauteur de 50 % de la dépense HT par le Département ;

CONSIDERANT que suite à la dénonciation de la convention tripartite ONF-CD04-CCVUSP par l'ONF il convient de terminer dans le cadre du PDM les travaux engagés lors de la saison estivale 2018 sur le sentier reliant Beaume Longe à Villard d'Abbas ;

CONSIDERANT que cette nouvelle demande complémentaire revêt un caractère exceptionnel lié à la situation suscitée, la CCVUSP ayant déjà déposé une demande de financement dans le cadre du PDM 2019 pour la « requalification d'itinéraires VTT » pour une dépense subventionnable de 50 000 € HT ;

VU le programme de travaux proposé par le Service Communautaire « Activités de pleine Nature » estimé à la somme de 5 760 € TTC (4 800 € HT) ;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **APPROUVE** le programme de travaux qui lui est présenté,
- **DONNE** son accord à la réalisation desdits travaux,
- **SOLLICITE** du Département des Alpes de Haute Provence l'attribution d'une subvention à hauteur de 50 % du montant HT,
- **SOLLICITE** du Département la possibilité de commencer les travaux prévus avant la réception de l'arrêté de subvention,
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de cette opération, qui, compte-tenu de la subvention sollicitée ci-dessus, pourrait s'établir comme suit :

Dépenses : 4 800 € HT (soit 5 760 € TTC)

Recettes :

Subvention sollicitée (50 % de 4 800 € HT)..... 2 400 €

Autofinancement Communauté..... 2 400 €

Total Recettes **4 800 €**

- **RAPPELLE** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Principal 2019 de la Communauté - Section de Fonctionnement – service 006 - art 6288 Dépenses, art 7473 Recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY.